

ÉCO ENTREPRENEURS DE POITOU-CHARENTES

Bien plus qu'un engagement, se développer autrement ! 



L'écologie industrielle, mythe ou réalité ?

La période des congés d'été peut être propice à quelques réflexions, et nous ne manquons pas l'occasion d'ouvrir votre horizon à de nouveaux sujets qui paraissent peut-être un peu lointains... mais peut-être pas si loin de votre entreprise finalement ? Tiens, par exemple, l'écologie industrielle... Voilà un nouveau terme, apparu depuis une dizaine d'années, qui fleurit dans les projets un peu partout, et notre région souhaite elle aussi la promouvoir. Est-ce un mythe que de penser que les entreprises puissent se comporter comme des éco-systèmes ? Ou bien, sous cette appellation qui fait rêver, trouve-t-on des réalités qui font gagner en performance ceux qui s'y essaient ?

Les entreprises ne doivent pas se laisser détourner du sujet par un titre qui peut apparaître faussement idéaliste, ou en tout cas complexe à aborder. Nous allons essayer de vous montrer comment vous pourrez faire (ou faites déjà) un peu d'écologie industrielle, même si c'est sans le savoir.

A vos projets pour gagner ensemble plus de respect de l'environnement et plus de compétitivité !

L'écologie industrielle s'appuie sur le développement de relations entre entreprises. Ces nouveaux échanges, également appelés "synergies éco-industrielles", offrent des solutions alternatives sur :

- l'approvisionnement en matières premières et en énergie,
- le traitement et l'élimination des déchets industriels,
- une gestion intégrée des matières, de l'énergie et de l'eau.

La démarche a pour finalité de sortir du schéma classique et linéaire "production-consommation-élimination" pour entrer dans un réseau industriel plus complexe où "les déchets des uns sont systématiquement valorisés comme matières premières pour les autres". Les principes développés dans cette approche sont ambitieux :

- Valoriser systématiquement les déchets, à l'image des chaînes alimentaires dans les éco-systèmes naturels, il s'agit de créer des réseaux d'utilisation des ressources et des déchets des écosystèmes industriels. On réattribue alors une valeur économique à ces déchets et, du coup, au produit concerné.
- Minimiser les pertes par dissipation et éviter les pollutions liées à l'utilisation de produits tels que vernis, peintures, engrais, pesticides, etc. Il s'agit de privilégier l'éco-conception pour diminuer leur usage, voire trouver des produits de substitution.
- Dématérialiser l'économie c'est-à-dire minimiser les flux totaux de matière et d'énergie tout en assurant un service au moins équivalent.
- Décarboniser l'énergie en recherchant, par exemple, la récupération du gaz carbonique issu de la combustion, et en favorisant les énergies renouvelables et les économies d'énergie.



Encore expérimentale, l'écologie industrielle s'avère intéressante et faisable lors de création de zones d'activités où l'on peut, en amont des implantations, rechercher les complémentarités et les "symbioses" entre les activités qui vont s'installer, et surtout installer une relation entre les entrepreneurs pour un projet commun.

Une approche plus pragmatique et des exemples montrent des apports concrets

Sans aller jusqu'à ces modèles très poussés et exigeants, on a tout intérêt à rechercher, sur une zone d'activité existante, les complémentarités et mutualisations possibles qui permettront aux entreprises de diminuer leur impact environnemental et ... de faire des économies ! L'objectif, moins ambitieux et plus réaliste, est alors à la portée de tous pour peu qu'on se donne le temps de se rencontrer et de faire un état des lieux des rejets, déchets, intrants, consommations de tous.

Ainsi, la Zone d'activité de Périgny, située à proximité de La Rochelle, est l'un des premiers pôles économiques régionaux avec 250 entreprises sur 300 hectares, totalisant 7000 collaborateurs. Une zone créée il y a plus de 40 ans... On y retrouve des activités industrielles, mais également des commerces de gros, des entreprises de BTP, de services et de construction navale.

En 2010 est née, à l'initiative de son Club d'Entreprises, l'idée de soutenir et développer la performance économique et environnementale de ces entreprises, en réorganisant le système industriel pour en réduire globalement l'impact sur l'environnement. A travers des solutions non plus "individuelles" pour chaque entreprise, mais en privilégiant une approche collective et la recherche d'un service à valeur ajoutée, le projet a fait son chemin.

Après une pré-étude auprès de 38 entreprises par la Commission Développement durable du Club d'entreprises, réalisée fin 2010, l'intérêt est validé et de nombreuses synergies possibles identifiées. Le Club décide alors de créer une structure en son sein dédiée à la mise en oeuvre opérationnelle de sa démarche d'écologie industrielle, et de la promouvoir auprès de toutes les entreprises en partenariat avec le Pôle des Eco-Industries, et avec le soutien de la Région Poitou-Charentes et de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle.

Le projet Biotop entre en phase active en 2011 avec 40 entreprises participantes, qui représentent environ 3000 collaborateurs, et leur permet une collecte des flux (eau, matières, énergies). Fort du succès de la première collecte mutualisée, le Club organise en juin 2012 une seconde opération concernant cette fois-ci les consommables (piles, batteries, lampes, néons, cartouches d'encre et toners) qui seront regroupés pour être traités dans une filière agréée. Enfin, un atelier thématique sur la mobilité est en préparation avec la Région, l'ADEME et la CDA de la Rochelle, afin d'échanger avec les entreprises du territoire sur cette problématique et faire découvrir des démarches possibles du type Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE) ou encore l'auto-partage de véhicules électriques.

Se regrouper pour gagner en performance

Le principe de se regrouper et de mutualiser autour d'un objectif de performance environnementale, économique et sociétale est aussi ce qui a guidé un autre Club d'Entreprises de la Zone d'activités de Moncoutant dans les Deux-Sèvres. L'AMEME (Association Moncoutantaise d'Echanges et de Mutualisation des Entreprises) est née en 2011. Une quinzaine d'entreprises se sont organisées ensemble pour gérer leurs déchets. "Plutôt que d'aller à la déchetterie, nous portons nos cartons au Centre d'Aide par le Travail où il y a une presse à cartons" explique Rémi Verger, son président. "C'est Super U qui a prêté cette presse. A terme, notre association pourrait en acheter une, le bénéfice pouvant alors être réparti entre le CAT et l'AMEME". Mais l'association veut aller plus loin, par exemple en mutualisant ses achats de papiers, en organisant la maintenance de ses matériels. Un autre projet est d'avoir une chaufferie bois en 2014. "Nous espérons que cette expérience pourra poser les bases d'une réelle écologie industrielle au sein de la zone" précise Rémi Verger, en précisant que leur association a rencontré les responsables de Périgny pour s'en inspirer.

Actions

- Le programme 2012
- L'historique
- Les ateliers et conférences
- Les cycles projets

Répertoire des Eco-entreprises

- Rechercher
- S'inscrire

Témoignages

- Les témoignages

"BLOG-INFOS"

- Voir les articles
- Eco-conception, éco-construction, déchets
- Energie, mobilité, émissions GES
- Management - RSE
- Climat, ressources, biodiversité

Contacts

- Nos coordonnées
- Nous contacter
- Contacter notre réseau de partenaires

Réalisez gratuitement votre prédiagnostic Développement Durable avec l'IRIAF !



Institut des Risques Industriels Assurés et Financiers



LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE POITOU-CHARENTES

► L'association EI2S, sans avoir cette dimension territoriale et la proximité toujours favorable d'une zone d'activités, propose elle aussi depuis plusieurs années le regroupement et la mutualisation : Collecte des déchets en porte à porte organisée pour ses adhérents, plus récemment mutualisation des achats avec une approche responsable. **Plus de performance, coût moindre, le choix est d'évidence gagnant pour l'entreprise qui s'implique dans une telle démarche.**

Et si vous commenciez dès maintenant ?

La recherche d'une meilleure performance environnementale et particulièrement de la réduction des déchets est source de mutualisation et de bénéfices. C'est bien souvent le point de départ à privilégier, et en prendre l'initiative individuelle vous amènera à aller vers d'autres entreprises pour leur proposer un travail "gagnant gagnant". Les déchets n'étant pas un sujet stratégique, et de plus en plus un centre de coûts important pour l'entreprise, ils favorisent un terrain d'entente et le début d'une démarche. Qui pourra éventuellement se poursuivre sur d'autres actions.

Commencer pas faire un pré-diagnostic déchets ou un diagnostic n'est ni compliqué ni coûteux (votre CCI, l'association EI2S, le Pôle des Eco-Industries peuvent vous y aider). C'est la toute 1ère étape et elle amène souvent, déjà, à des actions et à des résultats.

Pour une gestion durable des ressources de nos territoires

L'intérêt de ce type de démarche pour tous (la réduction des déchets étant un objectif incontournable pour les territoires) mérite qu'on s'y essaye. En toute simplicité, avec pragmatisme, avec des engagements clairs, faisables, réalistes.

Pour vous y aider, la CCI vous propose, en Deux-Sèvres, en partenariat avec le Conseil Général, **de vous inscrire (gratuitement) à un cycle projets "réduction des déchets"** de 4 ateliers au cours duquel vous bénéficierez d'un pré-diagnostic gratuit et d'un rendez-vous individuel avec un intervenant spécialisé, l'objectif étant de **réduire de 10% en 1 an vos déchets. Inscrivez-vous vite car le cycle commence début septembre** (contact : Jean-Christophe DUNOT j_c_dunot@cci@cci79.com). Une démarche similaire a déjà débuté dans la Vienne (Pacte prévention déchets) avec un groupe de 8 entreprises, en partenariat avec Grand Poitiers, la CCI Vienne, le Pôle des Eco-Industries, EI2S et le Conseil Général (contact : Stéphane PIGNOUX : spignoux@poitiers.cci.fr).

► **Pour des pré-diagnostic gratuits et de l'information sur les initiatives locales**, n'hésitez pas à contacter les [CCI Poitou-Charentes](#) et le [Pôle des Eco-Industries](#)

► **Pensez aussi à la [Bourse des Déchets Industriels](#), un outil national proposé par les CCI, accès gratuit pour les entreprises de la région Poitou-Charentes**